

ARBITRE BASEBALL

Récapitulatif des conditions d'engagement, de nomination des arbitres et des prises en charge pour la saison 2026 - Compétitions nationales

	DIVISION 1	DIVISION 2	DIVISION 3	OPEN DE FRANCE FEMININ
ARBITRE 1	AF3B ou AF2B stagiaire à la formation d'Arbitre Fédéral niveau 3 Baseball pour 2026	AF2B	AF2B - AF1 stagiaire à une formation AF2B en 2026 pour les rencontres à domicile	/
ARBITRE 2	AF2B (actif)	AF2B ou AD/AF1 stagiaire à une formation d'Arbitre Fédéral niveau 2 Baseball en 2026		/
LICENCE DANS LE CLUB	OUI (pour 1 des 2 au minimum)	OUI (pour 1 des 2 au minimum)	NON	/
OBLIGATIONS EN MATIERE DE DISPONIBILITES	AU MOINS l'un des arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	AU MOINS l'un des arbitres engagés au titre de l'équipe doit être disponible chaque week-end de championnat en cas de sollicitation par la CFA. Le club devra y veiller si nécessaire. Un planning PREVISIONNEL des disponibilités des arbitres sera joint aux formulaires d'engagement. L'arbitre devra impérativement répondre au sondage CFA sur ses disponibilités lorsqu'il sera lancé.	Être disponible autant que possible.	/
FORMULAIRES D'ENGAGEMENT	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr	"D1 / D2" (+ planning prévisionnel des disponibilités) joint au dossier d'inscription en championnat et envoyé (scanné) par mél à cfa@ffbs.fr et cfs@ffbs.fr		/
DESIGNATIONS	CFA	CFA	Les clubs envoient le nom de l'arbitre devant officier 7 jours avant la rencontre à cfa@ffbs.fr Validation par la CFA	CFA (+ CT si un sur place)
MECANIQUE	2 à 4	2 voire 3	2	2



INDEMNITES	50€ par rencontre Challenge de France = forfait journalier de 50€	45€ par rencontre	43€ par rencontre	30€ par rencontre
PRISE EN CHARGE	Paiement par la Fédération avec les provisions versées par les clubs via N2F	Paiement par la Fédération avec les provisions versées par les clubs via N2F	Paiement par les clubs avant la rencontre	Indemnités à la charge de la FFBS via N2F + frais de déplacement répartis entre l'ensemble des équipes (facturation par la Fédération à la fin de la compétition)

NB : Tous les arbitres doivent être dans le cadre actif officiel mis à jour par la CFA